

FOYERS & LOCAUX DE COUPURE LA CFDT EXIGE DE MEILLEURES CONDITIONS D'ACCUEIL POUR LES ASCT DURANT LA PÉRIODE DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

La date du 15 décembre marque une étape importante dans l'assouplissement du second confinement. Cet allègement se traduit par une reprise d'activité significative chez Voyageurs durant la période des vacances de Noël, notamment celle de l'activité Voyages.



Si nous en avons terminé avec les attestations de déplacement dérogatoire, de nombreuses restrictions perdurent. Celles-ci vont continuer d'impacter les activités du GPU et de dégrader les conditions de travail des ASCT. À titre d'exemple, la réouverture des restaurants n'est pas envisagée avant le 20 janvier.

DEPUIS LE DÉBUT DE LA CRISE SANITAIRE, LA CFDT CHEMINOTS A SAISI À DE NOMBREUSES REPRISES LA DIRECTION DE LA SA VOYAGEURS POUR RÉSOUDRE LES PROBLÉMATIQUES LIÉES AUX CONDITIONS D'HÉBERGEMENT ET DE RESTAURATION DU PERSONNEL ROULANT.

Ces différentes interventions ont permis d'améliorer les conditions d'accueil du personnel roulant en prévoyant par exemple la remise en place des buffets petit-déjeuner ou en réautorisant les accès aux espaces cuisine au sein de la quasi-intégralité des résidences et des maisons Orfea. Pour autant, certains espaces de coupure ainsi que de nombreux

espaces détente (salle tv, salle fitness, etc.) demeurent fermés chez Orfea. La fermeture des réfectoires et l'obligation qui en découle de prendre les repas en chambre sont inadaptées et très mal vécues par les ASCT.

CES MESURES PRISES PAR ORFEA ACCENTUENT L'ISOLEMENT DES ASCT

Il est insupportable de devoir prendre son repas assis face au mur de sa chambre depuis des mois ! D'autant plus ahurissant lorsque certains prestataires hôteliers autorisent ADC et ASCT à prendre leur petit-déjeuner et repas en salle !

LE 14 DÉCEMBRE, LA CFDT A DÉPOSÉ UNE NOUVELLE DEMANDE D'AUDIENCE AUPRÈS DE LA SA VOYAGEURS DEMANDANT LA RÉOUVERTURE DES DIFFÉRENTS ESPACES COMMUNS. CETTE RÉOUVERTURE DEVRA BIEN ÉVIDEMMENT S'EFFECTUER DANS LE PLUS STRICT RESPECT DES RÈGLES SANITAIRES.

La CFDT a insisté sur le fait que la période des fêtes de fin d'année allait se dérouler dans un contexte particulièrement singulier et pesant. La CFDT a donc demandé à la direction de porter une attention particulière pour les ASCT qui seront commandés en RHR pour Noël et Nouvel An. ●

VOUS SOUHAITEZ FAIRE BOUGER LA SNCF AVEC L'OBTENTION DE DROITS NOUVEAUX ET PROTECTEURS ? ALORS, REJOIGNEZ-NOUS ! 🗨️



Pour aller plus loin
Je clique ici pour consulter les actions concrètes de la CFDT de ces quatre derniers mois pour les ASCT ou je vais sur <https://bit.ly/2KrmJG6>



5, rue Pleyel | 93200 Saint-Denis



CFDT-Cheminots-Officiel



@cfdtcheminots